



# BILAN 2023

Rapport d'activité 2023 du centre  
de soins de la faune sauvage des  
Alpes-Maritimes



Juin 2024

## **Objet social**

L'association PACA Pour Demain a pour objet de favoriser un développement durable et respectueux de l'environnement en Région Sud PACA par la mise en œuvre de projets et d'actions contribuant à la préservation de la biodiversité et permettant de lutter contre le changement climatique. Elle a créé le premier centre de soins de la faune sauvage dans les Alpes-Maritimes qu'elle gère depuis 2022.

## **Nom du représentant légal de l'association**

Hélène BOVALIS, Présidente

## **Adresse du siège social**

PACA Pour Demain

Maison des Associations, 16 Rue de l'Ancien  
Palais de Justice,  
06130 GRASSE

Tél. : 06.75.65.65.20

E-mail : [pacapourdemain.contact@gmail.com](mailto:pacapourdemain.contact@gmail.com)

Site : [www.pacapourdemain.com](http://www.pacapourdemain.com)

SIRET : 450 140 355 00048

Code APE : 9499Z

## **Adresse de l'établissement**

Centre de soins de la faune sauvage des  
Alpes-Maritimes (CSAM)

489 route de Draguignan

06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Tél : 04.89.64.00.25






# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont permis la réalisation de nos actions en 2023 :

Nos salariées, nos services civiques, nos stagiaires,  
Nos adhérents et bénévoles actifs,  
Nos financeurs publics et privés, nos mécènes et donateurs,  
Nos partenaires techniques, scientifiques et vétérinaires,  
Les médias qui valorisent notre activité.



# SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| I - Introduction   | p1  |
| II - Notre mission : prendre en charge la faune sauvage blessée ou en détresse | p2  |
| III – Fonctionnement et moyens   | p26 |
| IV - Financements et charges   | p31 |
| V – Notre présence sur le web  | p34 |
| VI - Lexique et annexes  | p37 |





# INTRODU- CTION



# NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOTRE AMBITION

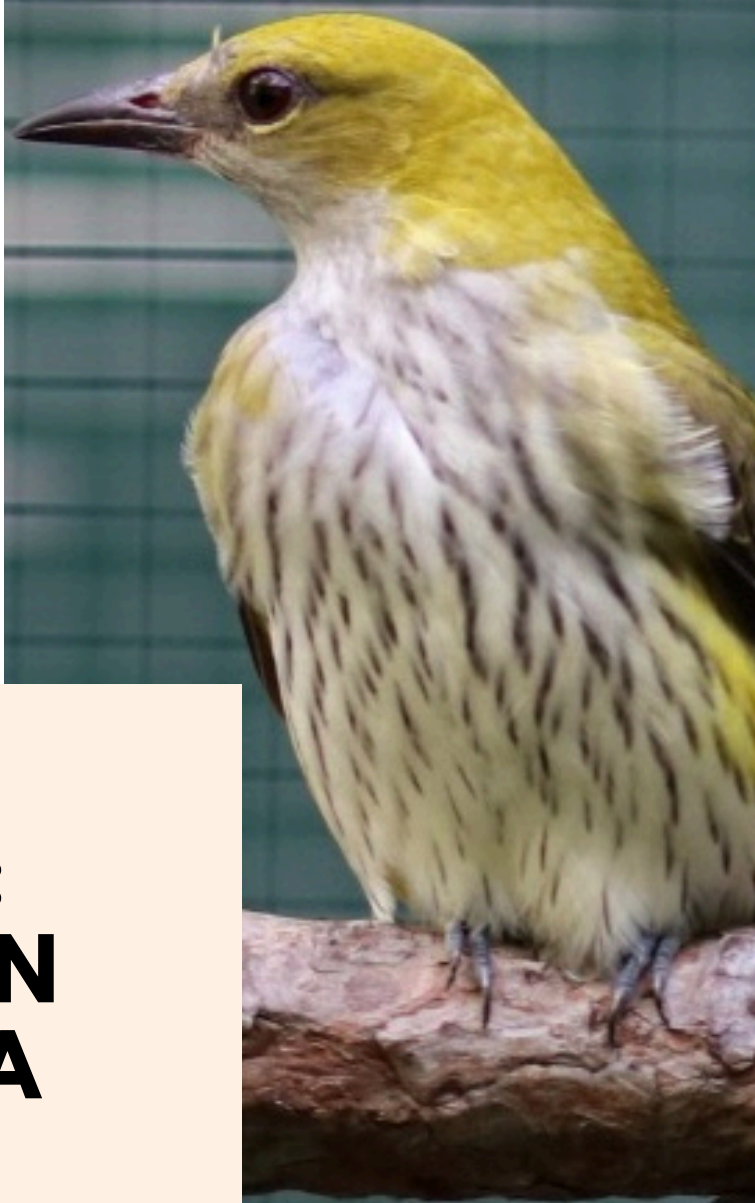
Le centre de soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes a été créé pour prendre en charge les animaux blessés ou en détresse de notre département avec des installations adaptées à leurs besoins physiologiques et leur prodiguer des soins de qualité, dans le respect des règles de déontologie et des meilleures pratiques professionnelles connues.

Notre mission est de contribuer à la préservation du capital biodiversité des Alpes-Maritimes en relâchant les animaux soignés à proximité de leur lieu de découverte, dans leur milieu naturel, au plus près de leur territoire d'origine.

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le centre a accueilli 1257 animaux ce qui porte à 2499 le nombre total d'animaux pris en charge depuis son ouverture en janvier 2022. Ce chiffre va bien au-delà des estimations faites à l'origine du projet et montre que l'activité de sauvegarde d'espèces protégées répond à un réel besoin et à une attente sociétale nouvelle.

Pour autant, la mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement du centre reste difficile. Cette absence de visibilité quant à la pérennité de l'activité oblige à nous interroger sur le modèle économique du centre qui gère des flux aléatoires avec des moyens très contraints. Face aux crises climatiques et aux impacts des activités humaines sur la biodiversité, la démonstration de la vulnérabilité de nombreuses espèces protégées nous place au cœur d'une réflexion globale sur notre responsabilité.

Celle que nous revendiquons et assumons est de donner une dernière chance au vivant.



**NOTRE  
MISSION :  
PRENDRE EN  
CHARGE LA  
FAUNE  
SAUVAGE  
BLESSÉE OU EN  
DÉTRESSE**



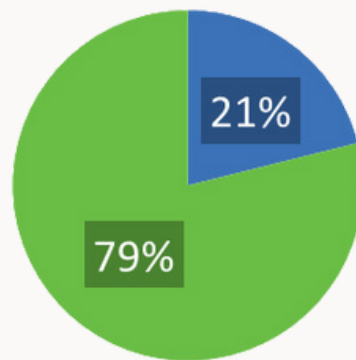


# II – 1 CHIFFRES CLÉS DES OISEAUX ET MAMMIFÈRES ACCUEILLIS EN 2023



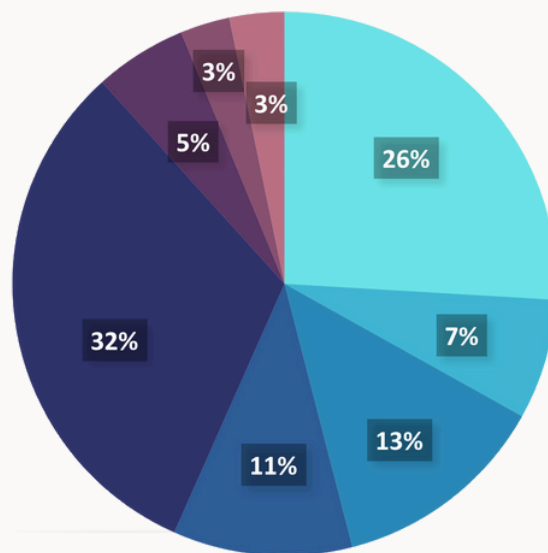
Total des prises en charges

**1257**

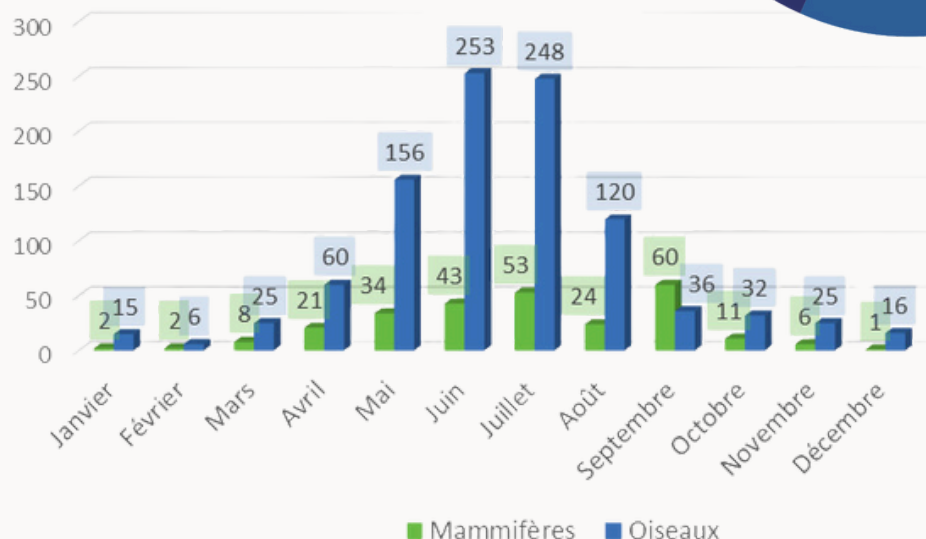


**76 %**  
d'espèces protégées

■ Mammifères ■ Oiseaux



- Apodidés
- Chiroptères
- Colombidés
- Hérissons
- Passereaux
- Rapaces
- Autres oiseaux
- Autres mammifères



Activité de flux aléatoires avec des pics d'accueils correspondant aux cycles naturels de la migration et de la reproduction. Les aléas climatiques, les perturbations d'habitats et certaines activités humaines modifient ces cycles ou génèrent des flux supplémentaires.

# II – 1 CHIFFRES CLÉS DES OISEAUX ET MAMMIFÈRES ACCUEILLIS EN 2023

## Top 5 des espèces protégées

PASSÉRIFORMES

1

398

© Magali YVELIN

APODIFORMES

2

326

© Magali YVELIN

HÉRISSONS

3

134

CHIROPTÈRES

90

RAPACES

69

3

# II – 2 FOCUS ESPÈCES

## Taux de réussite

Le **taux de réussite brut** correspond au pourcentage d'animaux ayant retrouvé leur liberté après leur passage au centre de soins.

Mode de calcul de l'indicateur avec 2 chiffres :

- Total des animaux accueillis
- Total des animaux relâchés

Taux de réussite brut global =

$$(\text{Total des relâchés} \times 100) / \text{Total des accueils} = (605 \times 100) / 1257 = \mathbf{48 \%}$$

Le **taux de réussite travaillé** permet de calculer le nombre d'animaux qui ont été relâchés sur le total de ceux qui étaient "soignables", ayant une probabilité importante de survie à l'arrivée et sur lesquels des soins ont été pratiqués.

Mode de calcul de l'indicateur avec 3 chiffres :

- Total des animaux accueillis
- Total des animaux "soignables" (animaux relâchés + les animaux morts "naturellement" après 24h + les animaux euthanasiés après soins (après 24h00))
- Total des autres animaux (animaux transférés + les animaux morts à leur arrivée au centre (pendant le transport) + les animaux morts "naturellement" avant 24h + les animaux dont le diagnostic et les premiers soins à l'arrivée ont abouti à une décision d'euthanasier l'animal (moins de 24h) + les animaux encore en soins au centre

Taux de réussite travaillé global =

$$\text{Total des relâchés} \times 100 / \text{Total des animaux "soignables"} = (603 \times 100) / 921 = \mathbf{65,5 \%}$$



## II – 2.1 FOCUS APODIDÉS

Taux de réussite travaillé =  $(179 \times 100) / 262 = 68,3 \%$

Les martinets représentent à eux seuls 26 % de nos accueils, c'est l'oiseau le plus présent en soins lors de la période estivale. 86,5 % des martinets accueillis sont des jeunes. Ces oiseaux migrateurs qui passent tout leur temps en vol, nichent principalement sous les toits à cette même période. Lors d'épisodes de canicule, la température du nid peut atteindre jusqu'à 50°C, les jeunes se rapprochent alors du bord pour échapper à cette chaleur et chutent au sol. Leur morphologie adaptée à une vie exclusivement aérienne ne leur permet pas de s'envoler depuis le sol. Le renichage est quant à lui impossible compte-tenu de la hauteur des nids. Une prise en charge rapide par un centre de soins est donc nécessaire. De plus, le nourrissage de cette espèce est technique et très fréquent tout au long de la journée. Un nombre important d'oiseaux ont été fortement impactés par la sécheresse et la canicule en 2023 et pris en charge amaigris, déshydratés et carencés, présentant d'importantes malformations dans la pousse du plumage. Malgré cela les résultats de relâchers sont positifs.

**A noter :** 8 martinets ont été transférés au centre spécialisé de Francfort en Allemagne pour une prise en charge exceptionnelle après de longs soins au centre et une migration impossible depuis les Alpes-Maritimes.



Plumage de martinet noir carencé



Nourrissage martinet alpin



Martinets noirs en soins

© Yoan LADIFFOR



## II – 2.2 FOCUS PASSEREAUX

Taux de réussite travaillé =  $(177 \times 100) / 285 = 62 \%$

Les passereaux comprennent un grand nombre d'espèces, comme le choucas des tours, l'hirondelle ou la mésange. Ils représentent 32 % de nos accueils. L'élevage des jeunes passereaux est complexe. Lors de la prise en charge de ces individus, nous avons pu constater qu'un grand nombre d'entre eux étaient carencés, amaigris et déshydratés ainsi que de nombreux poussins et juvéniles infestés de parasites externes type acariens. Nous avons également eu à gérer plusieurs arrivées dues aux violentes intempéries, dont des orages de grêle. Ces diverses observations montrent l'impact du changement climatique sur les oiseaux sauvages, notamment lors de l'élevage des jeunes.

**A noter :** les prédateurs par les chats causent de nombreuses blessures corporelles aux oiseaux. Très peu d'entre eux survivent au choc subi, aux lésions ou aux infections causées par les dents et les griffes de ce prédateur domestique.



© Magali YVELIN

Mésange charbonnière élevée au CSAM



© Yoan LADIFFOR

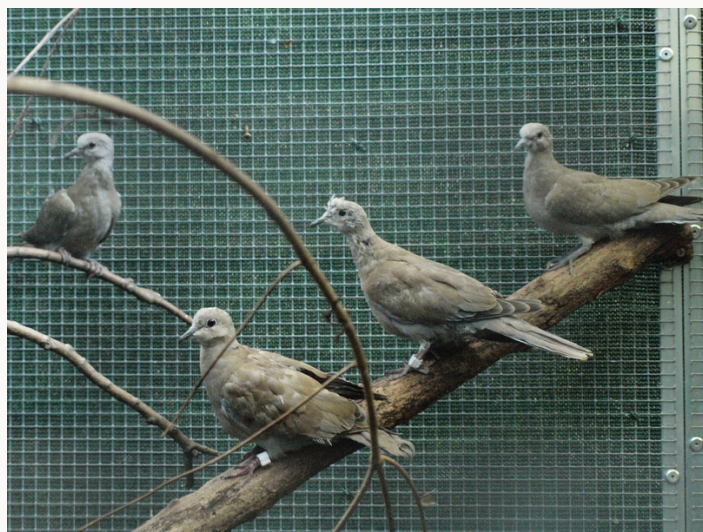
Nourrissage d'une hirondelle rustique

## II – 2.3 FOCUS COLOMBIDÉS

Taux de réussite travaillé =  $(75 \times 100) / 122 = 61,5 \%$

Les colombidés représentent 13 % de nos accueils, pour la quasi-totalité des tourterelles turques. Nous accueillons ces espèces toute l'année au centre.

**A noter :** La tourterelle turque n'est pas une espèce protégée, elle n'est pas en danger non plus (sa population est même sans doute en expansion). Nous pouvons être amenés à cesser les accueils de cette espèce ponctuellement pour prioriser ceux d'espèces protégées en proposant des solutions alternatives aux découvreurs.



Tourterelles turques en volière

## II – 2.4 FOCUS RAPACES DIURNES

Taux de réussite travaillé =  $(13 \times 100) / 18 = 72,2 \%$

Les rapaces diurnes ne représentent que 2 % de nos accueils. Ce chiffre pourrait s'expliquer par des transferts sans transit au centre de soins.

Le centre a pris en charge une Bondrée apivore avec une suspicion de bagarre inter-espèces pendant la reproduction.

**A noter :** la majorité sont des juvéniles en émancipation qui ont rencontré des difficultés au moment de leur départ du nid (envol problématique, difficulté à se nourrir). C'est le cas des faucons crécerelle trouvés au sol à l'Hôpital d'Antibes au milieu du parking.



Jeune autour des palombes en soins



Faucon hobereau en volière



## II – 2.5 FOCUS RAPACES NOCTURNES

**Taux de réussite travaillé =  $(26 \times 100) / 34 = 76,5 \%$**

Les rapaces nocturnes représentent 3 % de nos accueils. Ces oiseaux nidifiant souvent en milieu urbanisé, les jeunes se retrouvent de plus en plus souvent confrontés à des dangers lorsqu'ils sortent du nid. En effet, les juvéniles du petit-duc scops descendent du nid alors qu'ils ont encore leur duvet pour être nourris au sol par leurs parents. Les découvreurs pensent alors qu'ils sont en difficulté. Néanmoins, la meilleure solution n'est pas de les prélever et de les emmener en centre de soins mais plutôt de sécuriser les lieux de nidification pour ne pas les priver de l'apprentissage par les parents. Notre rôle de médiation est donc d'analyser chaque situation en évaluant s'il y a des dangers graves pour l'oiseau et de sensibiliser les découvreurs afin d'éviter un potentiel dénichage actif non justifié.



Hibou petit-duc scops en soins



Relâcher d'une chouette hulotte soignée au CSAM

## II – 2.6 FOCUS AUTRES OISEAUX

**Taux de réussite travaillé =  $(14 \times 100) / 20 = 70 \%$**

Les autres oiseaux représentent 3 % de nos accueils. Ils englobent de nombreuses espèces comme la huppe fasciée, les pics, l'engoulevent, le torcol fourmilier, le coucou gris, etc.

Les causes d'accueils sont multiples et parfois difficiles à analyser. S'agissant de la famille des picidés, qui niche souvent dans des troncs d'arbre mort, l'activité d'élagage représente un risque majeur.



Nichée de pics verts accueillie suite à l'abattage d'un arbre mort



Accueil d'un engoulevent d'Europe



## II – 2.7 FOCUS HÉRISSONS

**Taux de réussite travaillé =  $(96 \times 100) / 115 = 83,5 \%$**

Les hérissons représentent 11 % de nos accueils. La majorité des juvéniles accueillis étaient en mauvais état, avec des carences, un faible poids et/ou une déshydratation prononcée. Leur élevage est complexe et contraignant, cependant le taux de réussite est satisfaisant. De nombreux individus victimes d'accidents ou de maladies ont pu être relâchés après des soins appropriés.

Le hérisson est un animal qui a un fort potentiel de sympathie, ce qui génère des comportements humains inadaptés : apport de nourriture type croquettes, volonté de le garder captif y compris à l'intérieur d'un appartement. La mission d'information et de pédagogie du centre sur cette espèce est essentielle !



Jeune hérisson amputé d'une patte avant

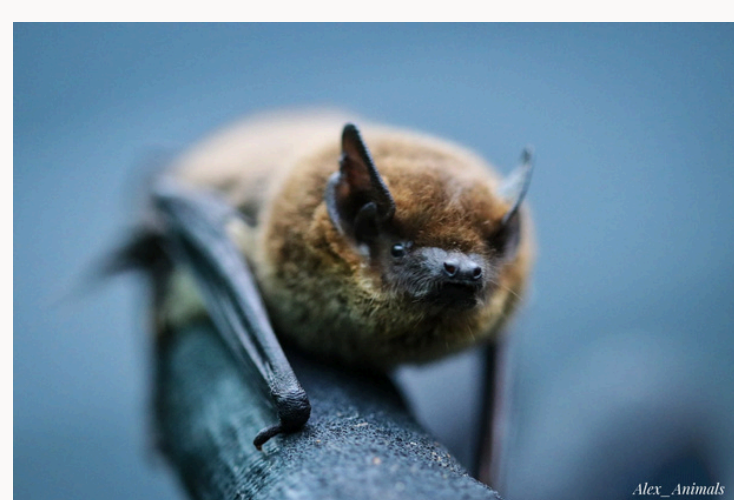


Hérisson en réhabilitation en enclos

## II – 2.8 FOCUS CHIROPTÈRES

**Taux de réussite travaillé =  $(13 \times 100) / 38 = 34,2 \%$**

Les chauves-souris représentent 7 % de nos accueils. De nombreux juvéniles sont arrivés principalement à cause des intempéries (grosses pluies, chutes de grêle). Ces cas n'ont pas été simples à prendre en charge du fait de leur très jeune âge, de leur maigreur et de leur hypothermie. Les quelques individus adultes avaient été victimes de prédation par des chats avec transmission d'infection par bactéries, déchirement du patagium ou des fractures irréversibles. Dans ces cas, une arrivée directe et rapide au centre améliore le taux de survie.



Pipistrelle en soins



Vespère de Savi en soins



# II – 2.8.1 FOCUS MOLOSSE DE CESTONI DE NICE

Les molosses de Cestoni représentent 45,5 % de nos accueils en Chiroptères. En 2023, comme en 2022, un événement de mortalité anormale a touché une colonie de mise bas à Nice, quartier Borrighlione. 41 jeunes tombés du gîte ont été recueillis par notre centre de soins qui s'est volontairement limité à ce volume de prises en charge. En 2022, un phénomène similaire s'était produit et la cause avait, plusieurs mois après, pu être attribuée à une intoxication aux métaux lourds dont du plomb provenant des peintures du bâtiment ou des joints de dilatation situés au-dessus du gîte. Les causes n'ayant pas été traitées, un nouvel épisode s'est donc produit en 2023.

Les individus présentent des symptômes de saturnisme : huit sont arrivés avec des kystes, un a développé des kystes après l'accueil au centre, deux sont arrivés avec des œdèmes, huit en ont développé, plus tard, à l'humérus, sur le poignet, sur la longueur du bras et au niveau de la queue (uropatagium). Aucun ne présentait de troubles neurologiques. Fin 2023, 31 de ces jeunes molosses sont encore en soins.



## Le devenir des molosses

### Le coût de leur alimentation :

40 kg de Morios = 1 138 €  
19 kg de Grillons = 520 €  
**Total = 1 658 €**

### Le coût de leur prise en charge médicale :

UB = 15 €  
Meloxidolor = 30 €  
Spiruline\* = 100 €  
Calcium = 10 €  
**Total = 155€**

### Le coût des jours/homme passé aux soins :

De fin août à mi-octobre :  
12h/j pour 2 personnes ou 6h/j pour 4 personnes

De mi-octobre à mi-novembre :  
6h/j pour 2 personnes

De mi-novembre à début décembre :  
4h/j pour 1 personne

| Euthanasie à l'arrivée | Euthanasies après soins | Morts avant 24h | Morts après 24h | Encore en soins |
|------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1                      | 3                       | 2               | 4               | 31              |



Kystes sévères avec retournement de l'aile



Jeune molosse en soins

\*permettant de nourrir les morios consommés par les molosses qui bénéficient ainsi d'apports vitaminiques supplémentaires

# II – 2.8.1 FOCUS MOLOSSE DE CESTONI

## Fin 2023, après 4 mois de soins, sur les individus encore vivants :

**31 individus**

30 individus en couloir de vol. On peut observer une évolution au niveau du comportement. Elles sont motivées et tentent de petits vols mais à ce stade, aucun individu n'est capable de voler

1 individu en cageothérapie suite à une fracture

8 individus avec des résidus de kystes qui se sont bien résorbés, sauf 1 qui a toujours des kystes prononcés

4 d'entre elles ne mangent pas seules et nécessitent encore un accompagnement pour le nourrissage quotidien

4 sont sous surveillance rapproché

Cette prise en charge a également nécessité :

- L'achat de matériels spécifiques : parcs à chatons, grande tente, matériel pour la création d'un couloir de vol (1000€)
- Un recrutement en CDD en décembre pour permettre aux soigneuses de prendre leurs congés et de garder toujours deux salariés disponibles 7j/7



Aménagement d'un couloir de vol



© Yoan LADIFFOR

Jeune molosse en entraînement au vol

Les molosses montent dans la tente de vol à leur rythme. Leur poids est suivi 1 jour sur 2, afin de savoir si chaque individu est capable de manger suffisamment seul. Lorsque les individus sont stables, même en tente, ils ne descendent plus en soins, ils sont pesés et vérifiés tous les 2 jours. Nous pouvons observer chez ces individus une belle amélioration de la musculature et l'apparition plus claire de comportements indépendants.

A présents nous tentons d'améliorer le processus d'apprentissage de vol, indispensable au relâcher, en créant un tunnel de vol plus adapté à leurs besoins. Tous les individus présents au centre sont à présent dans un bon état général. Nous espérons que bon nombre d'entre eux seront rapidement relâchables une fois le vol acquis. Si leur relâcher en milieu naturel, avec toutes les capacités requises pour se nourrir, se déplacer et se protéger, n'est pas possible en 2024, les individus concernés seront euthanasiés. Il serait en effet inopérant et contraire à l'éthique de notre centre de soins de relâcher des individus vivants mais incapables de survivre dans le milieu naturel.

**A noter :** Ces données sont vérifiables et auditable à partir de notre outil de gestion avec un contrôle supplémentaire possible via les fiches de suivi sur support papier. L'objectif est de disposer d'informations fiables et utiles à la recherche et aux progrès dans la prise en charge expérimentale de cette pathologie.

## II – 2.9 FOCUS AUTRES MAMMIFÈRES

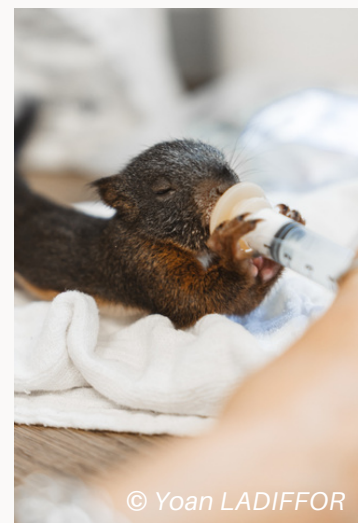
Taux de réussite travaillé =  $(12 \times 100) / 27 = 44,4 \%$

Les autres mammifères représentent 3 % de nos accueils : écureuils, blaireaux et loirs gris. Le relâcher des trois blaireaux après plusieurs mois de prise en charge à nécessité une organisation complexe pour identifier un lieu favorable.

**A noter :** les jeunes écureuils recueillis cette année étaient très affaiblis, parasités et carencés. Il est clair que l'impact de la sécheresse sur la végétation a sans doute provoqué des difficultés d'alimentation pour cette espèce.

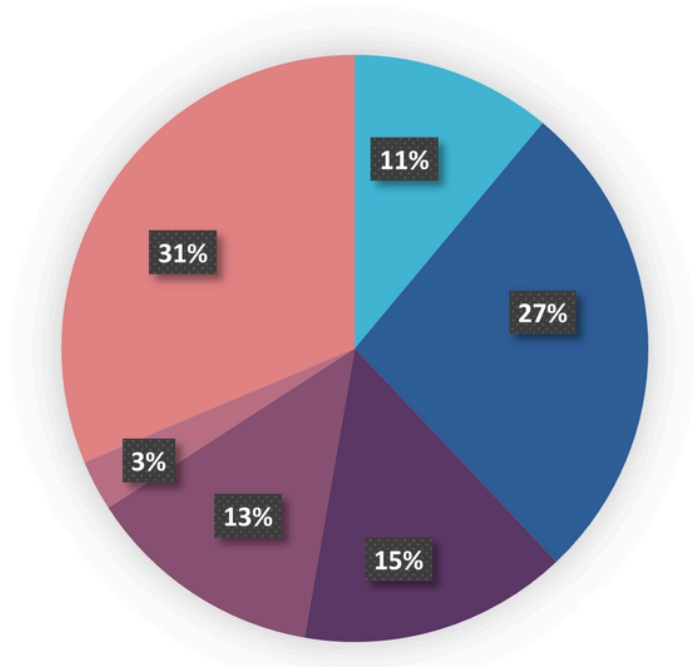


Jeunes blaireaux en enclos    Jeune blaireau en soins



Nourrissage d'un jeune écureuil roux

# II – 3 LES CAUSES D'ACCUEILS ET LEURS IMPACTS



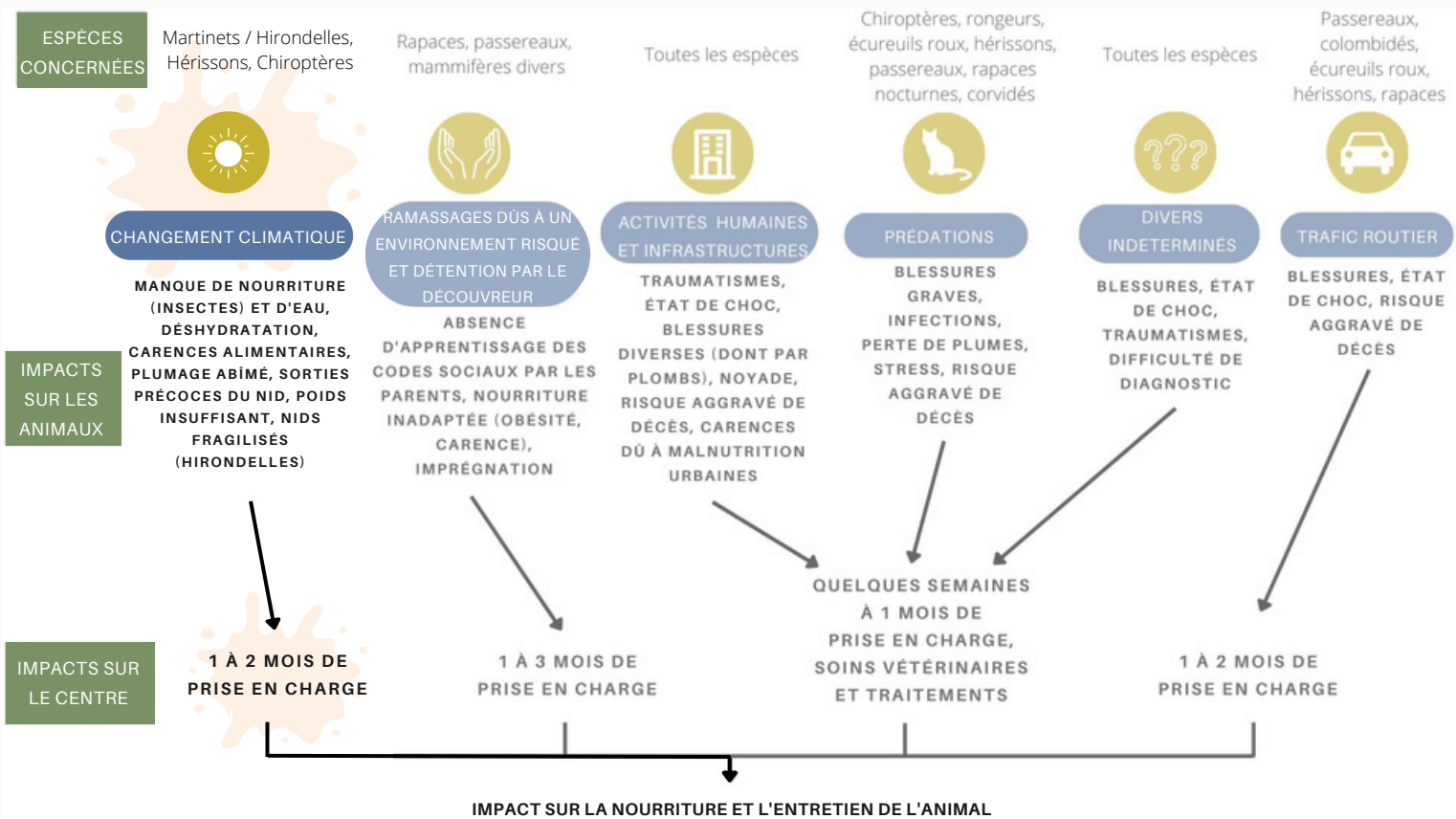
- Changement climatique (canicule, sécheresse, intempéries et impact sur insectes)
- Ramassages dû à un environnement dangereux
- Activités humaines et infrastructure à risque
- Prédations
- Trafic routier
- Divers indéterminés

| Causes d'accueils  | Nombre d'animaux |
|--|------------------|
| Changement climatique (canicule, sécheresse, intempéries et impact sur insectes) | 139              |
| Ramassages dû à un environnement dangereux                                       | 338              |
| Activités humaines et infrastructures à risques                                  | 186              |
| Prédations   | 165              |
| Trafic routier   | 35               |
| Divers indéterminés  | 394              |



# II – 3 LES CAUSES D'ACCUEILS ET LEURS IMPACTS

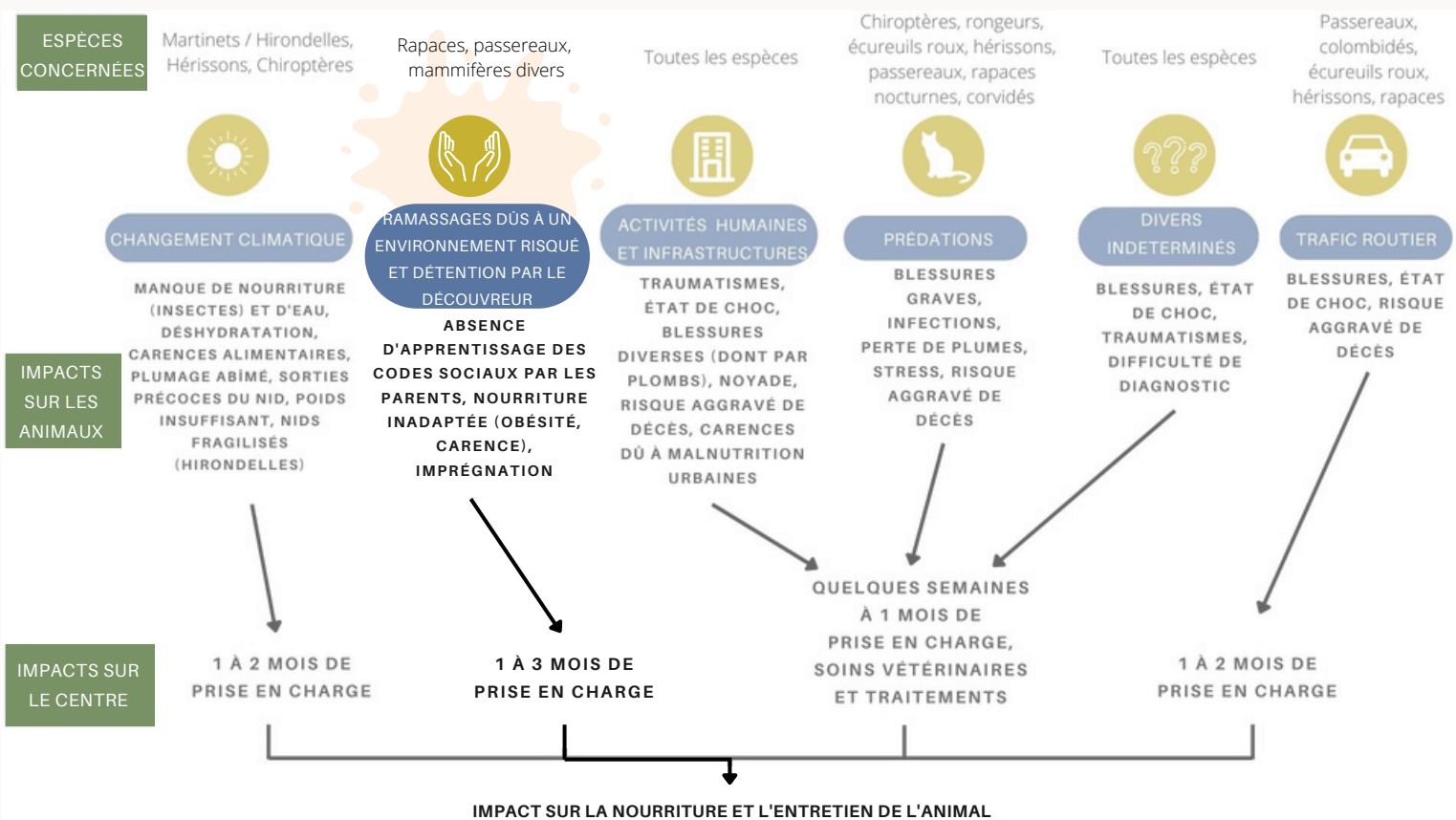
## Le réchauffement climatique et ses conséquences



Dès 2022, nous avons constaté de nombreuses arrivées d'animaux au centre concomitantes aux phases aiguës de sécheresse survenues dans notre région. Cette cause d'accueil n'étant pas répertoriée dans l'outil de gestion utilisé (Oisily), nous avons décidé de la créer en recensant les symptômes révélant des carences alimentaires et une déshydratation manifeste. En 2023 le même phénomène s'est reproduit, les périodes de fortes chaleurs voyant arriver au centre des vagues d'animaux juvéniles, oiseaux comme mammifères, déshydratés et amaigris. Les martinets souffrant de la chaleur tombent de leur nid et doivent être pris en charge. Les fortes pluies ont elles aussi eu un effet sur la faune sauvage, car très soudaines et ponctuées d'épisodes de grêle, impactant particulièrement les oisillons et les jeunes chauves-souris.

# II – 3 LES CAUSES D'ACCUEILS ET LEURS IMPACTS

## Les ramassages dûs à un environnement risqué



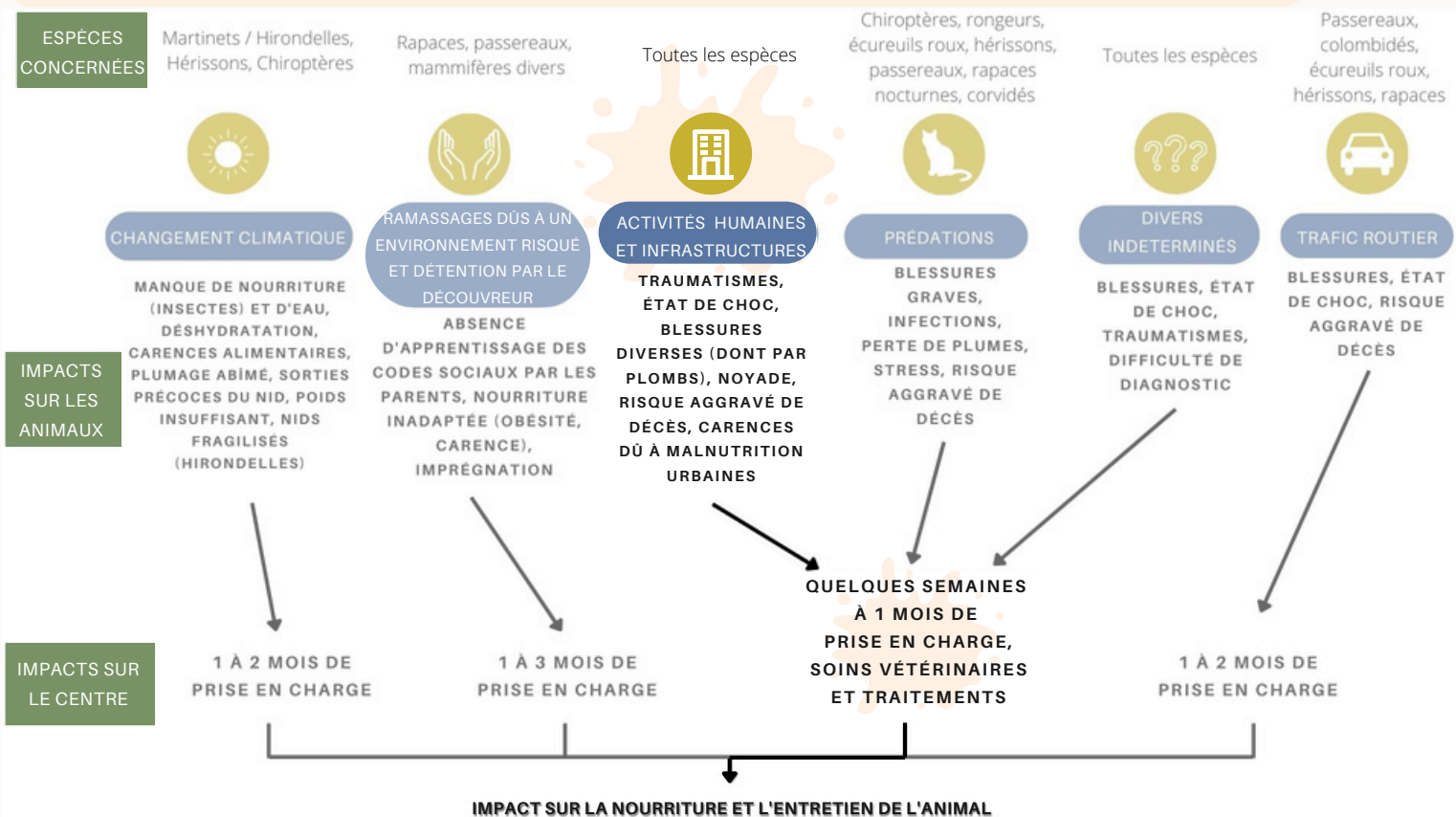
Dans le processus de médiation téléphonique, il n'est pas toujours simple de poser, à distance, un diagnostic précis de l'état de détresse de l'animal lorsqu'il s'agit de juvéniles qui ne sont pas blessés, en particulier pour les espèces qui terminent leur émancipation au sol (merles, petits-ducs...). Nous savons que la meilleure solution, en théorie, consiste à renicher l'oisillon, à le mettre en sécurité dans son milieu naturel, pour qu'il continue à être élevé par ses parents profitant ainsi d'un apprentissage incomparable. Force est de constater que ces conseils sont souvent difficiles à mettre en pratique. Et, dans de très nombreux cas, le risque encouru est bien réel car les découvertes se font dans des zones autrefois sûres mais devenues dangereuses du fait de l'urbanisation : bords de route, parkings, présence de chats... Le centre s'adapte à cette situation, tient compte de la capacité du découvreur à gérer ou pas la situation et prend en charge ces animaux pour leur donner un maximum de chance de survie.

Cela étant, la prise en charge de jeunes animaux reste complexe :

- La durée de séjour au centre est très longue
- Il est plus difficile pour eux d'apprendre les codes sociaux de leur espèce
- Les relâchers doivent être accompagnés (relâchers au taquet)
- Les soigneurs doivent effectuer des nourrissages de nuit
- La nourriture adaptée est plus onéreuse

# II – 3 LES CAUSES D'ACCUEILS ET LEURS IMPACTS

## Activités humaines et infrastructures à risque



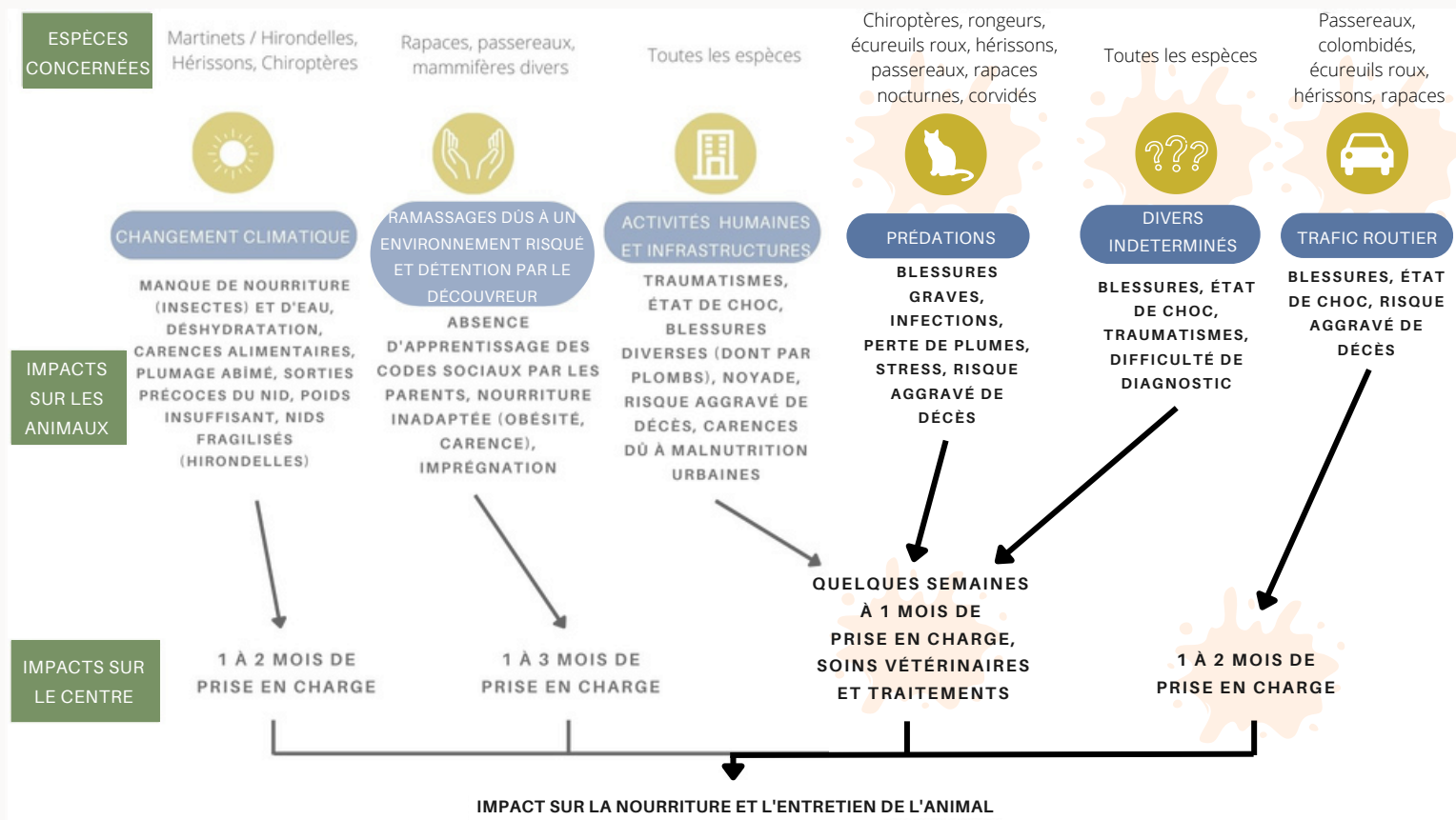
La grande majorité des animaux accueillis au centre sont victimes d'interactions négatives avec :

- Certaines activités humaines : le jardinage et l'élagage pratiqués sans précaution a fortiori pendant les périodes de nidification, comme les abatages d'arbres morts, peuvent provoquer la destruction des nids et des blessures voire la mort pour les animaux qui s'y trouvent
- Des infrastructures, matériaux ou matériels à risque : les produits toxiques, les filets, certains grillages, les pièges encollés sont très dangereux pour la faune sauvage. Ils peuvent provoquer des intoxications lorsqu'ils sont ingérés entraînant des troubles neurologiques, la mortalité des jeunes, la survenue de kystes au niveau des articulations. Les filets ou les grandes surfaces vitrées provoquent des chocs qui entraînent des troubles neurologiques, des œdèmes au niveau de l'humérus ou du radius ulna, les filets piègent les rapaces nocturnes générant diverses lésions, fractures ou luxations.



# II – 3 LES CAUSES D'ACCUEILS ET LEURS IMPACTS

## Prédations, trafic routier et divers indéterminés



Plusieurs comportements sont dangereux pour la faune sauvage :

- Le risque routier et la vitesse excessive provoquent la mort ou des blessures graves pour de nombreux mammifères nocturnes comme le hérisson ou le blaireau ou diurnes comme l'écureuil
- La divagation des animaux de compagnie laissés à l'extérieur sans surveillance et en particulier pour les chats entraîne de très nombreuses prédateurs d'oiseaux en quasi-totalité mortelles

# II – 4 LES BESOINS DES ANIMAUX

## Nourriture et soins

Notre priorité est d'apporter aux animaux en soins les meilleurs produits pour leur santé, leur réhabilitation et la nourriture la plus proche de celle de leur milieu naturel. Bien évidemment, il est impossible de remplacer à l'identique le lait maternel d'un jeune mammifère ou de donner des insectes vivants à tous les oiseaux. Mais nous privilégions la nourriture vivante, vers de farine ou morios, les fruits et légumes frais, les fruits secs... S'agissant des produits de soins, nous utilisons le plus souvent possible des produits naturels et sans impact sur l'environnement, huiles essentielles, argile verte, miel... Les coûts de la nourriture et des produits de soins représentent un montant important dans notre budget, c'est pourquoi les dons en nature et les collectes sont un apport significatif à la performance de la prise en charge des animaux.



Collecte pour le CSAM au Maxizoo de Grasse

Récolte de noisettes pour les écureuils chez un de nos bénévoles



Collecte pour le CSAM au Biocoop de Grasse

# II – 4 LES BESOINS DES ANIMAUX

## Nourriture

En cette année 2023 les animaux accueillis au centre ont consommé :

- 88 kg de vers de farines : essentiellement utilisés pour le nourrissage des oisillons et oiseaux adultes insectivores, ils servent aussi à compléter le régime de certains mammifères comme les petits rongeurs et à l'occasion les jeunes hérissons.
- 56 kg de Morios : ces gros vers servent essentiellement aux nourrissages des chauves-souris et nos petits molosses en sont très friands.
- 220 kg de poussins : utilisés pour les préparations des mélanges omnivores, pour les hérissons ainsi que pour le nourrissage des carnivores comme les rapaces.
- 96 kg de grillons : nécessaires à l'élevage et au sauvetage des nombreux martinets pris en charge cet été par le centre. Les Molosses aussi ont pu en profiter lors de leur élevage afin de les habituer aux insectes.
- 5 kg de teignes : utilisés en complément des grillons pour les martinets et certains autres oiseaux.

Sans compter la pâtée insectivore, les fruits et légumes, les graines diverses, les mélanges rongeurs et encore bien d'autres aliments qui nous permettent d'apporter un régime adapté et varié aux animaux, favorisant leur guérison ou leur élevage.



Vers de farine



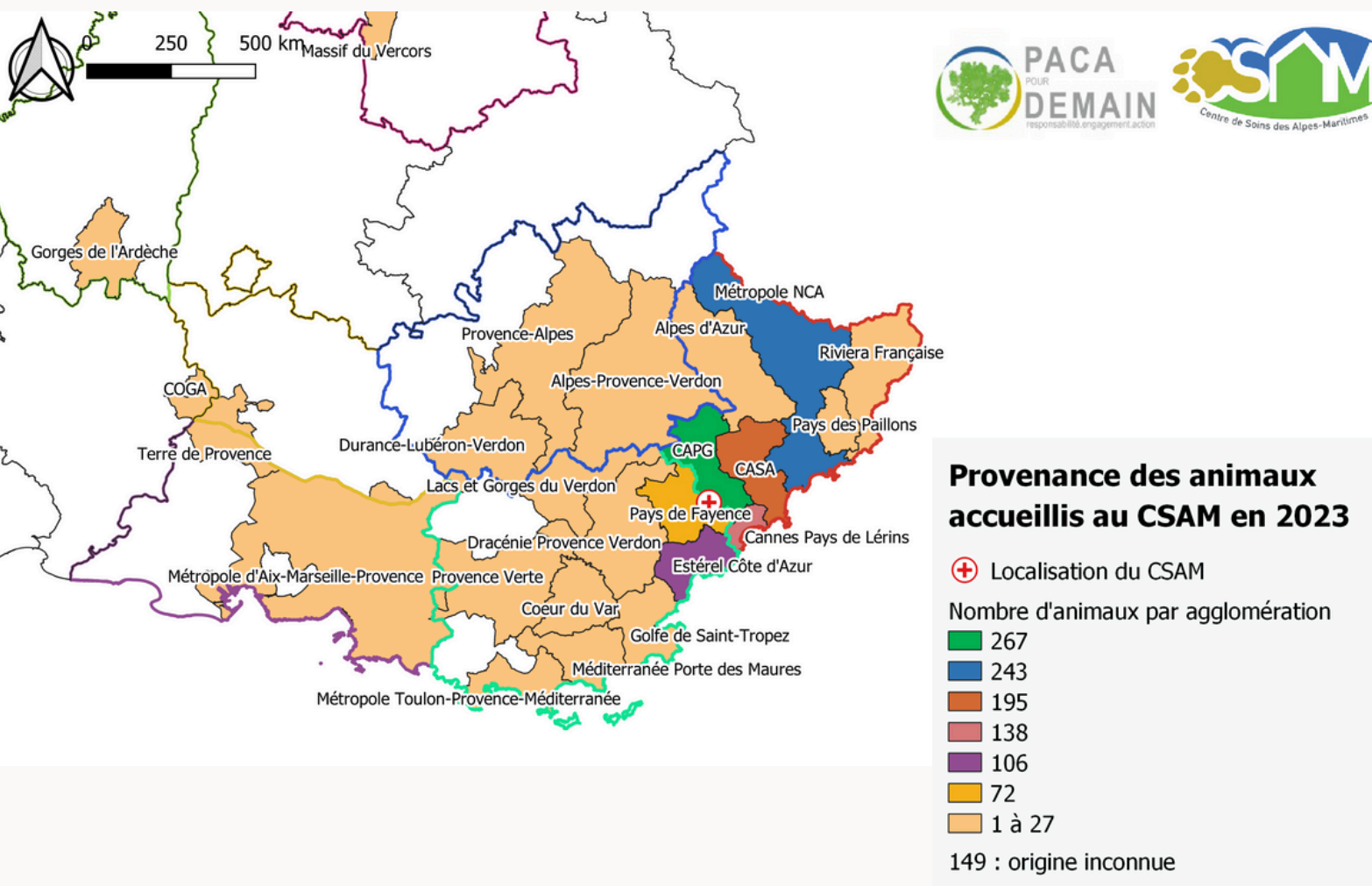
Grillons et larves de Teignes (en haut)



Vers de Morio



# II – 5 LA PROVENANCE DES ANIMAUX

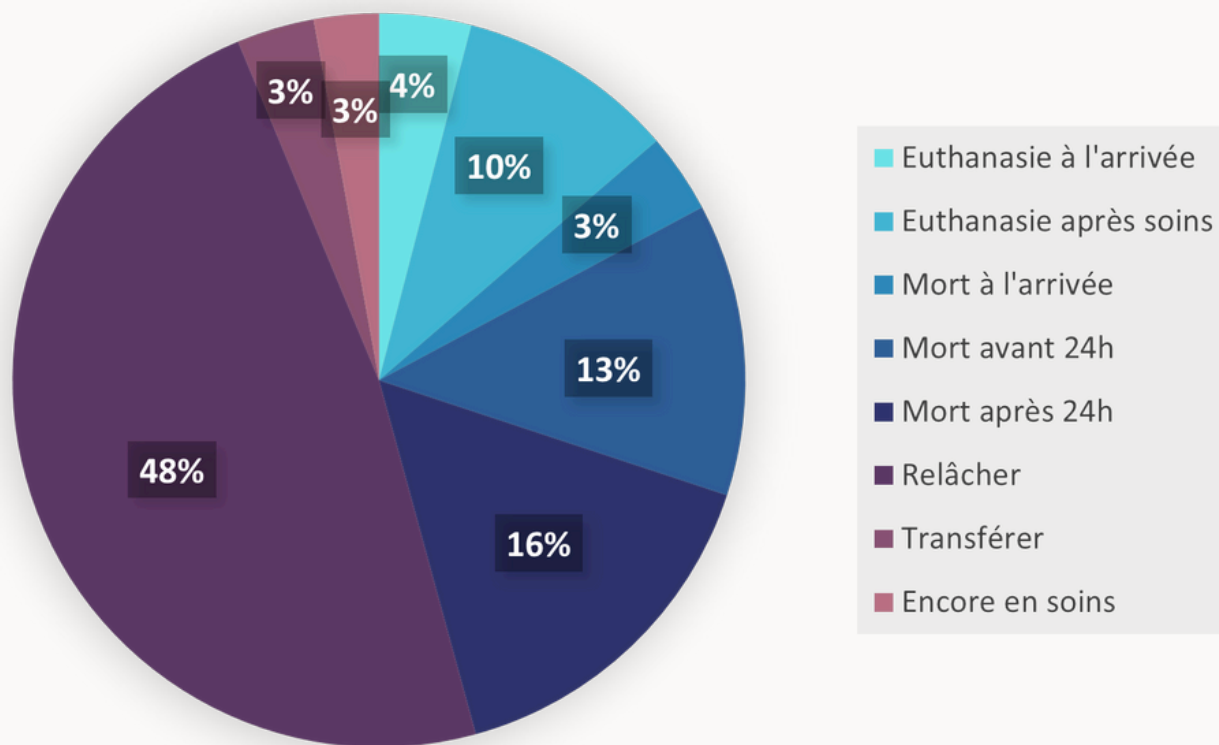


La majeure partie des animaux recueillis proviennent du département des **Alpes-Maritimes** soit **69%**. Les animaux provenant du département du **Var** représentent, quant à eux, **18%**.

Les territoires de la **Communauté d'agglomération du Pays de Grasse**, de la **Métropole Nice Côte d'Azur** et de la **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis** sont les plus représentés.

L'implantation du centre de soins à l'extrême ouest du département des Alpes-Maritimes rend plus difficile l'acheminement des animaux découverts entre Menton et Nice. En revanche, cette position géographique nous permet d'accueillir les animaux du Var. Par ailleurs, la notoriété du centre doit encore être développée. Enfin, les circuits de récupération des animaux antérieurs à la création du centre perdurent, au détriment de la conformité à la réglementation et de l'efficacité de la prise en charge des animaux.

# II – 6 LE DEVENIR DES ANIMAUX



**A noter :** Les installations du centre de soins et la liste des espèces autorisées n'ont pas permis de prendre en charge tous les animaux découverts dans notre département.

Le centre n'accueille en effet, ni les espèces chassables, ni les ESOD. Certains animaux sont stabilisés au centre puis transférés dans un autre centre de soins (corvidés, lièvres, cannetons).

|             | Euthanasies à l'arrivée | Euthanasies après soins | Morts à l'arrivée | Morts avant 24h | Morts après 24h | Transférés | Relâchers | En soins | TOTAL |
|-------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|-----------------|-----------------|------------|-----------|----------|-------|
| Mammi fères | 8                       | 13                      | 9                 | 31              | 48              | 2          | 121       | 33       | 265   |
| Oiseaux     | 43                      | 108                     | 35                | 131             | 149             | 41         | 484       | 1        | 992   |
| TOTAL       | 51                      | 121                     | 44                | 162             | 197             | 43         | 605       | 34       | 1257  |

# II – 7 LES RELÂCHERS DES ANIMAUX RÉHABILITÉS

Les relâchers des animaux réhabilités sont les moments les plus émouvants dans la vie du centre de soins. Ils justifient le travail quotidien et souvent éprouvant réalisé par les équipes de soigneuses et les bénévoles.

La décision est prise au vu de l'état de santé de l'animal qui doit avoir recouvré toutes les capacités à vivre pleinement dans son milieu naturel. Le délai est parfois très court entre la décision et l'opération de relâcher ce qui nécessite de la réactivité et une logistique bien organisée.

Il existe deux sortes de relâchers :

- le **relâcher au taquet** pour les juvéniles, soit depuis le centre soit chez un partenaire. Il consiste à habituer progressivement l'animal à son nouvel environnement en lui proposant, pendant une durée personnalisée, un abri et de la nourriture à disposition afin de sécuriser son acclimatation au milieu naturel et maximiser ainsi ses chances de survie.



Relâcher au taquet de hérissons chez notre partenaire Terre Blanche



Relâcher au taquet de hérissons chez un de nos bénévoles

- le **relâcher direct** dans le milieu naturel, soit sur le lieu de découverte, soit dans un milieu favorable où l'espèce a été identifiée. S'agissant des martinets, quel que soit le lieu de relâcher, ils rejoindront leur colonie et leur site de nidification.



© Magali YVELIN

Relâcher d'une buse



© Magali YVELIN

Relâcher d'un martinet alpin

Chaque fois que possible, nos adhérents, bénévoles et partenaires ainsi que les découvreurs sont invités aux relâchers.



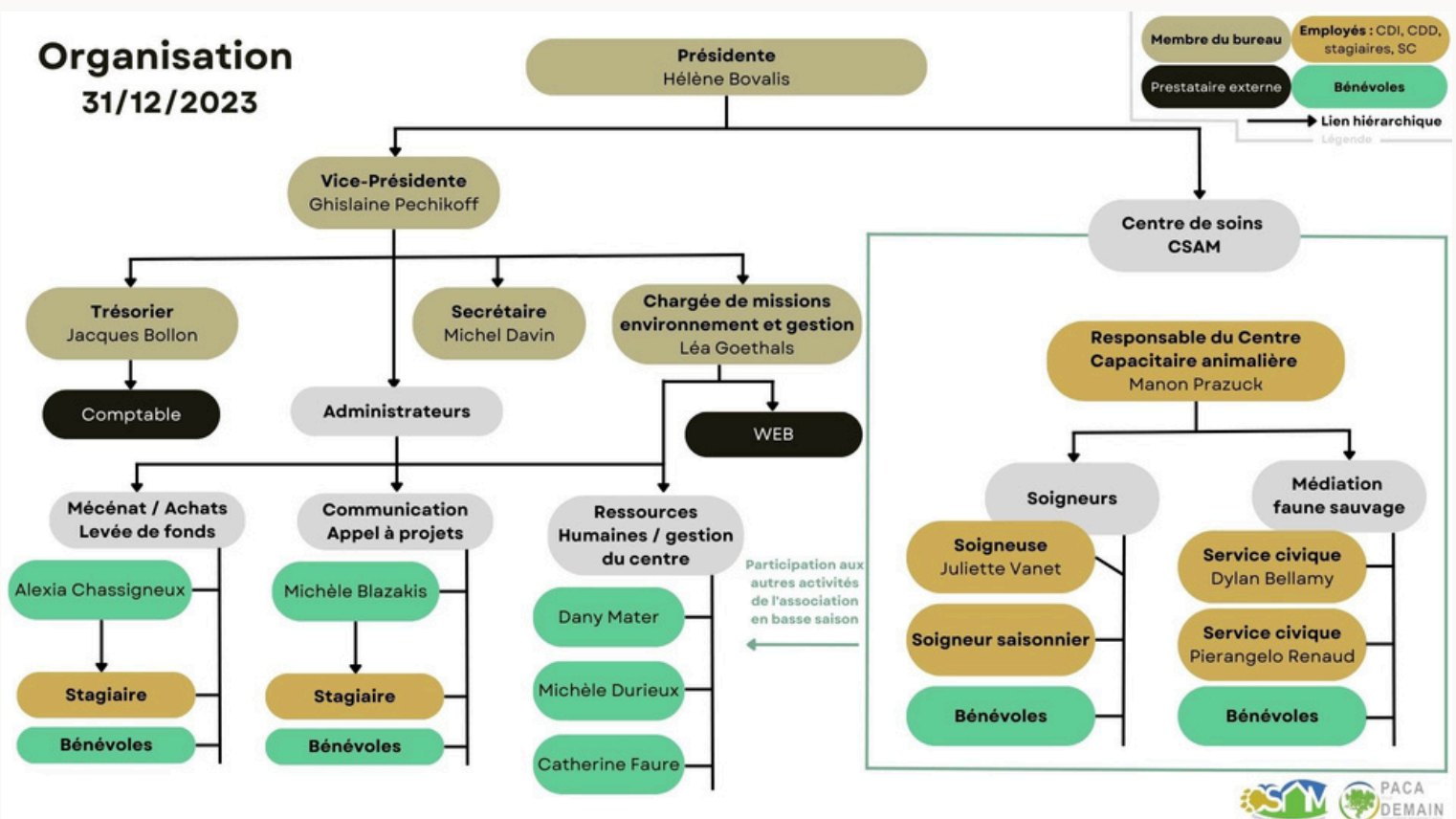
# FONCTION- NEMENT ET MOYENS





# III - 1 UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU PROJET

## Organisation 31/12/2023



L'organigramme initial du centre, en cohérence avec le budget prévisionnel, prévoyait deux salariés en CDI assurant les missions de soins et de gestion quotidienne de l'activité avec l'appui de deux services civiques et de bénévoles ou éco-volontaires. Avec des moyens supplémentaires ponctuels en cas d'augmentation significative de l'activité.

Ce schéma a été reconduit en 2023 dans la mesure où les ressources et les dépenses devaient rester stables. En revanche les activités de gestion ont dans leur totalité été transférées au CA pour permettre aux salariés de se consacrer aux soins des animaux. Avec le recrutement en alternance d'une salariée en appui à l'organisation du centre. Une politique proactive d'offres de stages a permis également d'accueillir de nombreux étudiants motivés par l'activité.

# III - 1 UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU PROJET

3

**Salariées**

*2 CDI et 1 alternante*

2

**Services  
civiques**

13

**Stagiaires**

2

**ETP salariés**

0,3

**ETP services  
civiques**

62

**Intervenants  
bénévoles**

11 368,5

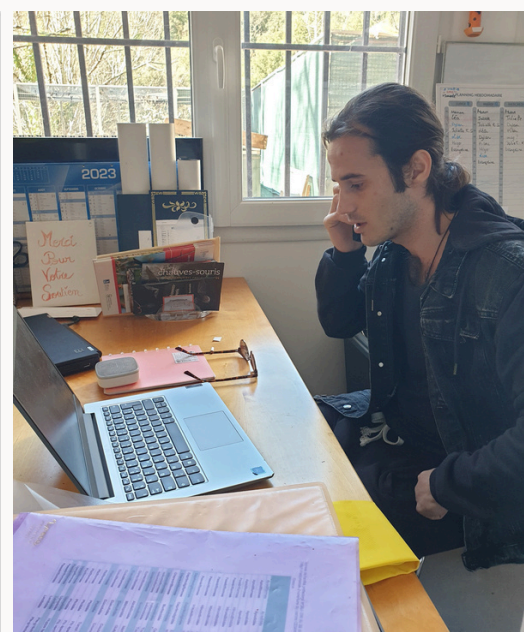
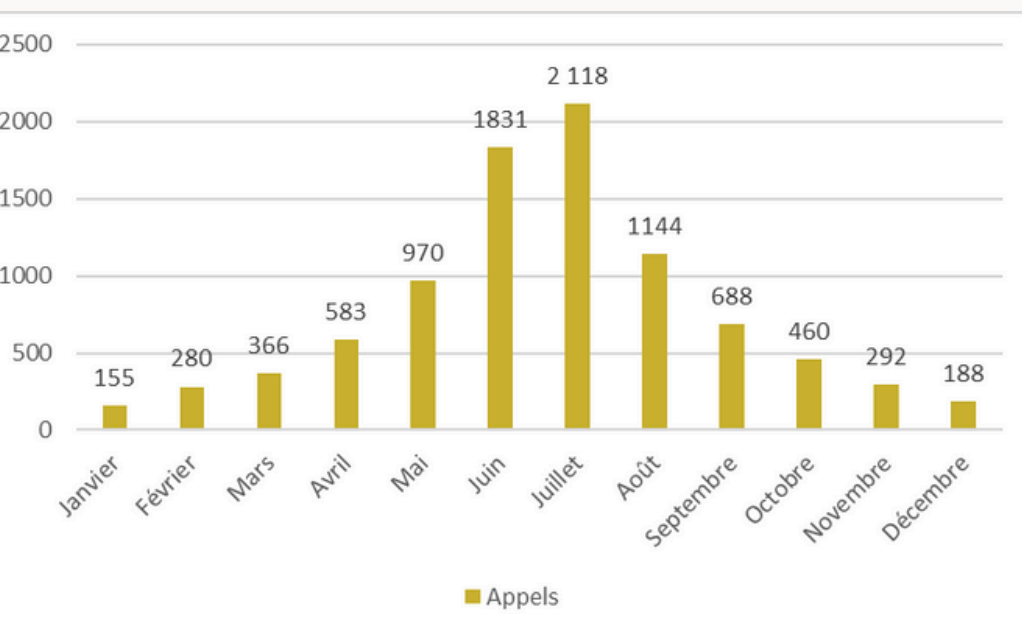
**Heures  
bénévoles**

L'appui quotidien des bénévoles de l'association est un soutien indispensable. Ils contribuent très efficacement au nourrissage et aux soins des animaux, au rapatriement de certains animaux lorsque les découvreurs ne sont pas mobiles et aux activités d'entretien et d'hygiène des installations. Le volume d'heures bénévoles en 2023 a été multiplié par deux en raison de la présence de volontaires sur une très longue durée.

Le centre fait face depuis son ouverture à une problématique RH structurelle qui tient à l'absence de formation diplômante nationale. Les soigneurs suivent des parcours individuels et exercent des missions successives dans différents centres, souvent avec des statuts précaires. La fidélisation des équipes et la validation de leur expertise sont un enjeu majeur pour les centres de soins.

# III – 2 LA MÉDIATION TÉLÉPHONIQUE

**9075** demandes traitées en médiation téléphonique



Pierangelo, service civique en pleine médiation téléphonique

Nous avons souhaité pouvoir prendre en charge non seulement les animaux mais aussi leurs découvreurs. L'appel au centre de soins est en effet le premier maillon d'une chaîne de solidarité qui va permettre la sauvegarde de l'animal blessé ou en détresse. En 2023, notre centre a traité 9075 appels entrants. Ces appels proviennent en majorité des Alpes-Maritimes, mais aussi du Var, de l'ensemble de la région Sud mais aussi d'autres régions plus éloignées.

Répondre 7j/7 aux appels de découvreurs qui ont besoin d'être conseillés, rassurés, accompagnés lorsqu'ils sont confrontés à la détresse d'un animal est pour nous une responsabilité importante. Certes nous ne prenons pas en charge tous les animaux mais nous écoutons, diagnostiquons la situation et apportons une solution adaptée à chaque cas.

**A noter :** les appels les plus complexes à gérer concernent les espèces qui ne sont pas prises en charge par le centre comme les goélands ou des mammifères comme les marçassins ou les faons. La pédagogie, la patience et le dialogue réussissent à convaincre les découvreurs que nos conseils sont pertinents et adaptés aux besoins de l'animal.

# III – 3 L'ACCUEIL DES DÉCOUVREURS SUR SITE

Le centre privilégie et recommande un transfert direct et le plus rapide possible de l'animal au centre par le découvreur afin de maximiser ses chances de survie. L'accueil des découvreurs d'animaux sauvages se fait dans un sas dédié à l'entrée du site. L'accès au reste du centre est strictement interdit au public pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Dès son arrivée, l'animal est diagnostiqué par nos soigneuses et les circonstances de découverte leur sont communiquées. Le découvreur remplit une fiche qui permet de noter tous les renseignements nécessaires à une prise en charge adéquate de l'animal (circonstances de découverte, coordonnées, lieu de découverte, nourriture donnée..) et un traitement statistique de nos données.

La rencontre avec le public est un moment important qui permet des échanges, une sensibilisation et un partage sur nos activités.

**A noter :** les centres de soins ont l'obligation de tenir un registre mentionnant toutes les informations utiles sur chaque animal accueilli au centre depuis son arrivée jusqu'à son départ. Cette base de données est auditable par les autorités de tutelle du centre. Les connaissances dont disposent les centres avec ces données permettent de porter à connaissance des éléments importants pour faire évoluer certaines pratiques négatives pour la biodiversité. C'est pourquoi la prise en charge de la faune sauvage par un centre de soins agréé doit être privilégiée par les découvreurs.



SAS d'accueil



# III – 4 LA CONTRIBUTION DES VÉTÉRINAIRES

Les cliniques vétérinaires sont des parties prenantes indispensables dans l'écosystème du soin à la faune sauvage et contribuent quotidiennement à notre mission.

Points relais, expertises vétérinaires, radiologie, euthanasies... nos vétérinaires partenaires interviennent régulièrement pour compléter les soins prodigués aux animaux pris en charge par le centre et réaliser des actes interdits aux soigneurs par la réglementation. Certaines interventions chirurgicales très spécifiques nécessitent des compétences spécialisées comme celle en ophtalmologie du Docteur Marc Wayenberge de la clinique de la Siagne à Saint-Cézaire-sur-Siagne qui a énucléé un hérisson avec une réussite totale de l'opération et du relâcher.

**A noter :** un animal de la faune sauvage ne peut rester plus de 24h à 48h chez un vétérinaire. Passé ce délai, il doit être transféré au centre de soins le plus proche.

Le vétérinaire référent guide l'équipe des soigneuses dans l'organisation, les protocoles de soins, médicamenteux et d'hygiène au centre. Il nous apporte son expertise sur les cas difficiles et peut pratiquer des actes chirurgicaux si nécessaire. Le vétérinaire sanitaire du centre est le Docteur Olivier Boubé, clinique du Château à Nice.



Radio d'une buse plombée

# IV



## FINANCEMENTS ET CHARGES



# IV - ÉLÉMENTS FINANCIERS

## PRODUITS

**102 455 €**

**Mécénat : 41 353 €**

**Subventions : 47 777 €**

**Prestations : 9 650 €**

**Dons et cotisations : 3 675 €**

## CHARGES

**125 158 €**

Principales dépenses :

**Masse salariale : 71 812 €**

**Dépenses pour les animaux :  
15 213 €**

(dont nourriture : 12 357 €  
et frais vétérinaires  
/médicaments : 2 856 €)

**Achats et charges externes :  
32 118 €**

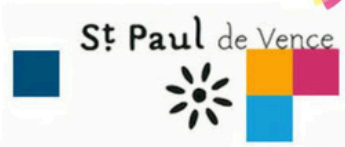
**Bénévolat valorisé : 169 149 €**

# IV – 1 NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Projets scientifiques, conseils techniques et prise en charge d'animaux



Financeurs publics



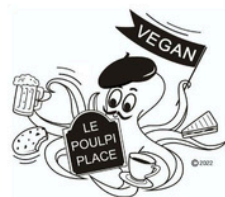
Mécènes et/ou clients





# IV – 2 NOS PARTENAIRES COLLECTES ET COMMUNICATION

Nous organisons régulièrement des collectes de produits pour le centre avec le Biocoop de Grasse, l'enseigne Maxizoo de Grasse et le Casino de Cannes. L'occasion aussi de développer la notoriété du centre et de recruter des bénévoles. L'équipe des jeunes « Graines de CSAM » se mobilise fortement pour la réussite de ces événements encadrés par les membres du CA.



Grasse



## Communication

Photos et vidéos

Impressions  
(kakémonos, flyers...)

Escape games

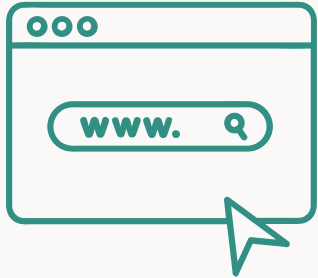




# NOTRE PRÉSENCE SUR LE WEB



# V – 1 DES PAGES DÉDIÉES SUR LE SITE INTERNET



[www.pacapourdemain.com](http://www.pacapourdemain.com)

En 2023, nous avons développé notre nouveau site internet avec pour objectif de mieux informer sur notre activité et nos actualités.

Les visiteurs peuvent trouver sur la page d'accueil la rubrique **“Une urgence ?”**. Elle affiche le numéro de téléphone à contacter ainsi que les conseils à suivre en cas de découverte d'un animal blessé ou en détresse sous un format applicatif déroulant les différentes hypothèses de découverte.

Au bas de la page d'accueil sont présentés : les **chiffres clés** du CSAM, une **carte avec l'emplacement du CSAM** pour nous trouver plus facilement, les différentes démarches pour faire un **don**, notre adresse mail pour obtenir des **nouvelles d'un animal** ([nouvelles.csam@gmail.com](mailto:nouvelles.csam@gmail.com)) et nos coordonnées pour nous contacter.

Le site comprend dans la section **“L'Association”** une rubrique **“Agenda”** où sont précisés tous les événements sur lesquels nous sommes présents.

La section **“Le blog”** permet de suivre notre actualité, nos articles, nos posts, les articles de presse et les reportages.



# V – 2 NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Paca pour demain -  
Centre de soins de la  
faune sauvage des  
Alpes-Maritimes

**Facebook** : créée en 2021, la page facebook du CSAM permet d'informer notre communauté sur l'actualité du centre et de l'association. C'est par le biais de cette page que nous avons informé le public de la tenue d'évènements en lien avec l'activité du centre (appels aux dons financiers et matériels, appels à bénévoles, conférences, stands, ateliers...). Nous partageons également les posts de sensibilisation et d'informations publiés sur notre site internet. Elle compte à ce jour 2627 followers dont plus de 80 % de femmes, qui semblent plus sensible à la cause animale.

La page est accessible à cette adresse :  
<https://www.facebook.com/PACAPourDemain/>



@cds.csam

**Instagram** : Depuis 2023, le centre de soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes est également présent sur Instagram. De la même façon que sur facebook, ce réseau social nous permet de partager les actualités sur les animaux en convalescence au centre de soins, les appels à dons/bénévoles, des stories de 24 heures concernant les évènements en cours, à venir, les posts de sensibilisation et d'informations publiés sur notre site internet et les relâchers d'animaux. Ce réseau social permet de toucher un public plus jeune. La page instagram compte à ce jour 1059 followers. Le reportage de Brut publié le 26 août 2023 nous a apporté une grande visibilité et de nombreux followers sur ce réseau social qui venait de naître. Un grand merci à Brut.

La page instagram est retrouvable sous le nom de : cds.csam

# V – 3 LES MÉDIAS PARLENT DE NOUS



Flashez & découvrez  
tous nos reportage TV



Brut.



<https://bit.ly/3tOtaCV>

De nombreux médias ont écrit des articles et tourné chez nous en 2023. Un grand merci à tous :

- Article Var matin : « Les premières victimes sauvages de la sécheresse dans le Var déjà accueillies en centre de soins » publié en avril 2023
- BFM TV : « Saint-Cézaire-sur-Siagne : le manque d'eau inquiète le centre de soins pour animaux sauvages » publié en mai 2023
- Article Nice matin : « Golf : Wild life Trophy, des oiseaux et des birdies ! » publié en juin 2023
- Brut : « Canicule dans un centre de soins pour animaux en détresse » publié en août 2023
- France 3 Côte d'Azur, dans le JT 19/20 « des soins pour la faune sauvage » publié en août 2023
- Les animaux de la 8, reportage publié en septembre 2023
- BFM Nice : « un hibou relâché à Tourrette-Levens » publié en novembre 2023



# ANNEXES





# VI - ANNEXES

## Liste espèces accueillies en 2023

| Espèces accueillis   | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|----------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Alouette des champs  | 1      | Non protégée         | LC                              |
| Autour des palombes  | 2      | Protégée             | LC                              |
| Bécasse des bois     | 3      | Protégée             | LC                              |
| Bergeronnette grise  | 4      | Protégée             | LC                              |
| Blaireau européen    | 4      | Non protégée         | LC                              |
| Bondrée apivore      | 1      | Protégée             | LC                              |
| Buse variable        | 2      | Protégée             | LC                              |
| Canard colvert       | 5      | Protégée             | LC                              |
| Capucin bec de plomb | 3      | Non protégée         | NA                              |
| Chardonneret élégant | 12     | Protégée             | VU                              |
| Chiroptères sp       | 7      | Protégée             | /                               |
| Choucas des tours    | 9      | Protégée             | LC                              |
| Chevêche d'Athéna    | 2      | Protégée             | LC                              |
| Chouette hulotte     | 2      | Protégée             | LC                              |

# VI - ANNEXES

| Espèces accueillis      | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|-------------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Corneille noire         | 7      | Non protégée         | LC                              |
| Coucou gris             | 2      | Protégée             | LC                              |
| Ecureuil à ventre rouge | 2      | Non protégée         | NA                              |
| Ecureuil roux           | 23     | Protégée             | LC                              |
| Engoulevent d'Europe    | 1      | Protégée             | LC                              |
| Epervier d'Europe       | 5      | Protégée             | LC                              |
| Etourneau sansonnet     | 13     | Non protégée         | LC                              |
| Faucon crécerelle       | 15     | Protégée             | NT                              |
| Faucon hobéreau         | 1      | Protégée             | LC                              |
| Fauvette à tête noire   | 28     | Protégée             | LC                              |
| Fauvette des jardins    | 1      | Protégée             | NT                              |
| Fauvette grisette       | 1      | Protégée             | LC                              |
| Fauvette mélanocéphale  | 15     | Protégée             | NT                              |
| Geai des chênes         | 5      | Non protégée         | LC                              |
| Grimpereau des jardins  | 6      | Protégée             | LC                              |

# VI - ANNEXES

| Espèces accueillis     | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|------------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Grive musicienne       | 8      | Non protégée         | LC                              |
| Hérisson d'Europe      | 134    | Protégée             | LC                              |
| Hibou des marais       | 1      | Protégée             | VU                              |
| Hibou grand-duc        | 1      | Protégée             | LC                              |
| Hibou petit-duc scops  | 35     | Protégée             | LC                              |
| Hibou moyen-duc        | 1      | Protégée             | LC                              |
| Hirondelle de fenêtre  | 46     | Protégée             | NT                              |
| Hirondelle de rochers  | 5      | Protégée             | LC                              |
| Hirondelle rustique    | 17     | Protégée             | NT                              |
| Huppe fasciée          | 6      | Protégée             | LC                              |
| Lièvre d'Europe        | 1      | Non protégée         | LC                              |
| Locustelle lusciniöide | 1      | Protégée             | EN                              |
| Loir gris              | 10     | Non protégée         | LC                              |
| Loriot d'Europe        | 3      | Protégée             | LC                              |
| Martinet alpin         | 3      | Protégée             | LC                              |

# VI - ANNEXES

| Espèces accueillis           | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|------------------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Martinet noir                | 305    | Protégée             | NT                              |
| Martinet pâle                | 18     | Protégée             | LC                              |
| Merle noir                   | 52     | Non protégée         | LC                              |
| Mésange/Orite à longue queue | 5      | Protégée             | LC                              |
| Mésange bleue                | 25     | Protégée             | LC                              |
| Mésange charbonnière         | 49     | Protégée             | LC                              |
| Milan noir                   | 1      | Protégée             | LC                              |
| Moineau domestique           | 26     | Protégée             | LC                              |
| Molosse de Cestoni           | 41     | Protégée             | NT                              |
| Passereau sp.                | 4      | Protégée             | /                               |
| Perdrix rouge                | 2      | Non protégée         | LC                              |
| Pic épeiche                  | 1      | Protégée             | LC                              |
| Pic vert                     | 12     | Protégée             | LC                              |
| Pie bavarde                  | 15     | Non protégée         | LC                              |
| Pigeon biset                 | 4      | Non protégée         | DD                              |



# VI - ANNEXES

| Espèces accueillis       | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|--------------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Pigeon ramier            | 1      | Non protégée         | LC                              |
| Pinson des arbres        | 4      | Protégée             | LC                              |
| Pipistrelle commune      | 3      | Protégée             | NT                              |
| Pipistrelle de Kuhl      | 22     | Protégée             | LC                              |
| Pipistrelle de Nathasius | 1      | Protégée             | NT                              |
| Pipistrelle sp.          | 11     | Protégée             | /                               |
| Pouillot véloce          | 1      | Protégée             | LC                              |
| Poule d'eau              | 1      | Non protégée         | LC                              |
| Râle d'eau               | 1      | Non protégée         | NT                              |
| Renard roux              | 1      | Non protégée         | LC                              |
| Rollier d'Europe         | 1      | Protégée             | NT                              |
| Rougegorge familier      | 19     | Protégée             | LC                              |
| Rougequeue à front blanc | 2      | Protégée             | LC                              |
| Rougequeue noir          | 6      | Protégée             | LC                              |
| Serin cini               | 2      | Protégée             | VU                              |

# VI - ANNEXES

| Espèces accueillis | Nombre | Statut de protection | Statut de conservation (France) |
|--------------------|--------|----------------------|---------------------------------|
| Torcol fourmilier  | 1      | Protégée             | LC                              |
| Tourterelle turque | 157    | Non protégée         | LC                              |
| Vanneau huppé      | 1      | Protégée             | NT                              |
| Verdier d'Europe   | 3      | Protégée             | VU                              |
| Vespère de Savi    | 5      | Protégée             | LC                              |

